

Pour l'obtention du CNC MJPM

TABLEAU DES DISPENSES VALIDE PAR LE CTP DU 15 MAI 2009

			DF 1		DF 2		DF 3		DF 4		
			module 1.1	module 1.2	module 2.1	module 2.2	module 3.1	module 3.2	module 4.1	module 4.2	module 4.3
diplôme / formation détenus		situation	droits et procédures	le champ médico-social	gestion administrative et budgétaire	gestion fiscale et patrimoniale	connaissance des publics et des pathologies liées à la dépendance	relation, intervention et aide à la personne	les contours de l'intervention et ses limites	les relations avec le juge et avec l'autorité judiciaire	déontologie et analyse des pratiques
			48h	36h	48h	30h	24h	48h	18h	12h	36h
Validations antérieures à 2009	TMP 1988	en exercice avant 2009	De droit	De droit	De droit	De droit	De droit	Non	De droit	De droit	De droit
	TPS 1976	en exercice avant 2009	Non	Automatique	Non	Non	Automatique	Automatique	Non	Non	Non
Autre CNC (issu de la loi de 2007)	CNC MAJ	depuis 2009	Possible	Possible	Possible	Non	Possible	Possible	Non	De droit	De droit
	CNC DPF	depuis 2009	Possible	Automatique	Possible	Non	Possible	Possible	Non	De droit	De droit
Diplôme de niveau III			Possible	Possible	Possible	Possible	Possible	Possible	Possible	Possible	Possible
Diplômes en travail social de niveau III	DE AS	indifférent	Non	Automatique	Non	Non	Automatique	Automatique	Non	Non	Non
	DE CESF	indifférent	Non	Automatique	Automatique	Non	Automatique	Automatique	Non	Non	Non
	DE ES	indifférent	Non	Automatique	Non	Non	Automatique	Automatique	Non	Non	Non
	DE ETS	indifférent	Non	Automatique	Non	Non	Automatique	Automatique	Non	Non	Non
	DE EJE	indifférent	Non	Automatique	Non	Non	Automatique	Automatique	Non	Non	Non
Légende :	L'arrêté du 2 janvier 2009 relatif à la formation complémentaire CNC-MJPM impose ces obligations										
	Décision prise en Comité Technique et Pédagogique du 15 mai 2009, en référence notamment au document de travail de la DGAS de mars 2009										
	Une dispense reste possible, elle sera soumis à l'appréciation de la Commission d'Individualisation des Parcours										